

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	HOP COCHIN	Numéro	751317
Adresse du site	24, rue du faubourg Saint Jacques	Hauteur	R + 6 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Ministère	Destination	Université
Type d'installation	Ajout de 3 antennes inactives sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/03/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/11/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	05/01/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 6 m et 11 m	Tilts (degrés)	4° à 10°
Estimation	0° < 5 V/m ; 120° < 5 V/m ; 240° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Zone technique inchangée (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	27,80 m azimuts 0° et 240° ; 28,80 m azimut 120°		

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



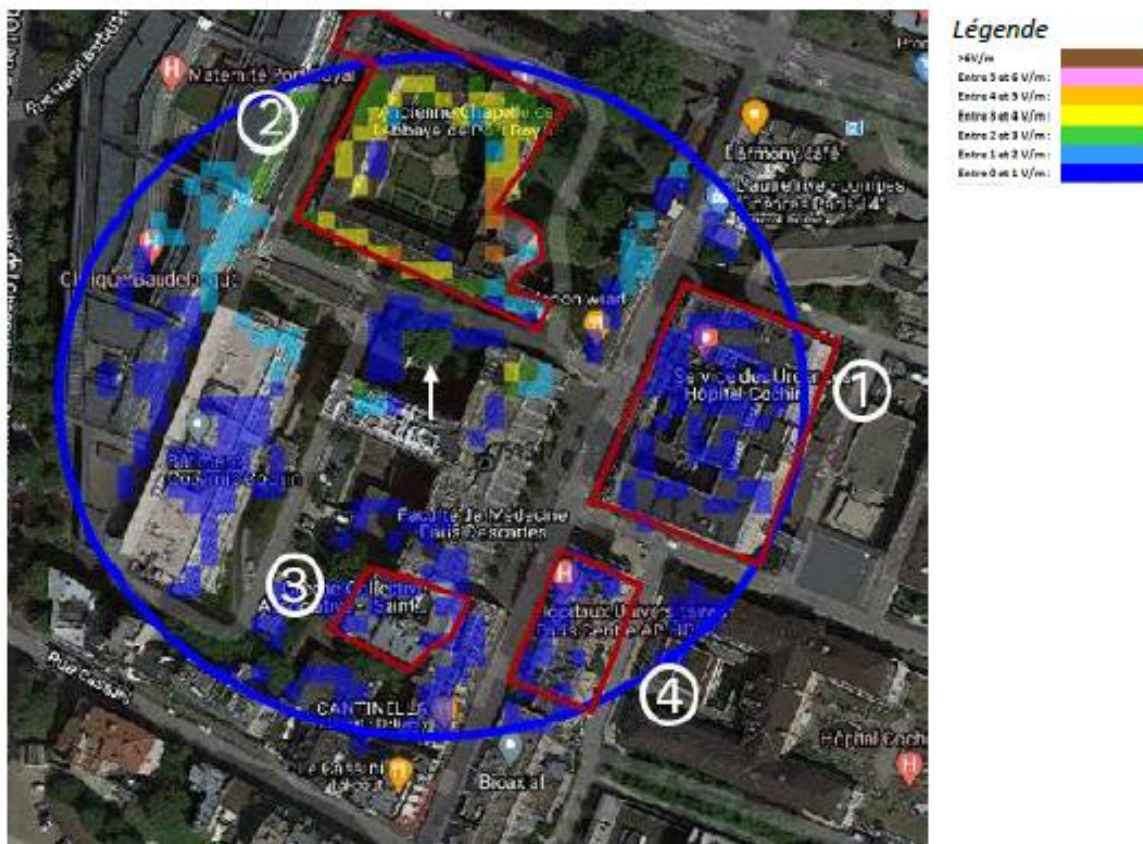
	<i>type</i>	<i>nom</i>	<i>adresse</i>	<i>niveau estimé</i>
1	Hôpital	Hôpital	Rue du Faubourg Saint-Jacques	entre 0 et 1 V/m
2	Médiathèque	Médiathèque	Boulevard de Port-Royal	entre 1 et 2 V/m
3	Crèche	Crèche	Rue du Faubourg Saint-Jacques	entre 0 et 1 V/m
4	Hôpital	Hôpital	Rue du Faubourg Saint-Jacques	entre 0 et 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

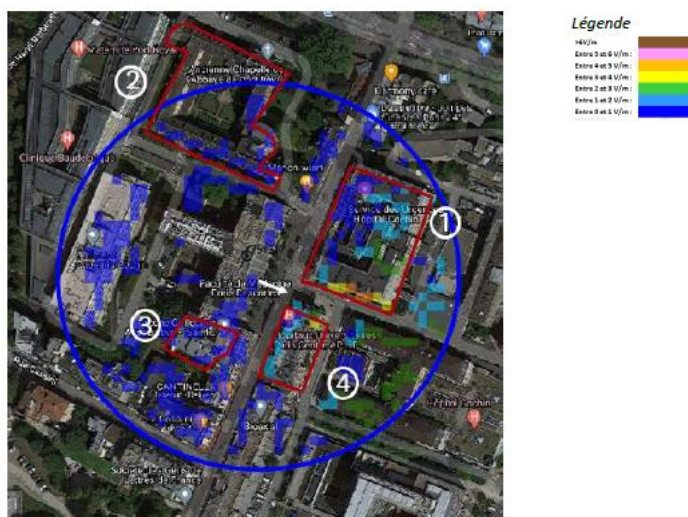


Simulation et conformité au seuil de la Charte

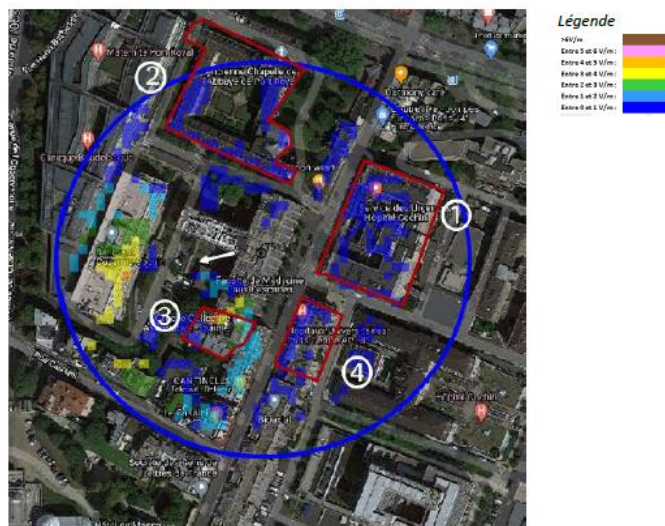
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 17m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est 17m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 17m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	17m	17m	17m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

